

---

**RECYCLER 100% DU VERRE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE AU QUÉBEC, ON Y PARTICIPE!**

---

**Grande-Rivière, le 26 février 2019.** – Au cours des quinze derniers mois, le centre de tri de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) a participé au projet pilote de Éco Entreprises Québec (ÉEQ) dans le cadre du plan *Verre l'innovation*. Lancée en 2016, il s'agit d'une initiative visant à moderniser les centres de tri québécois et à soutenir la croissance des marchés visant une deuxième vie pour le verre, avec l'objectif de permettre le recyclage de 100 % du verre récupéré de la collecte sélective, soit l'équivalent d'environ 120 000 t/an.

Un des volets du plan *Verre l'innovation* était la mise en place d'une série de projets pilotes visant à moderniser les centres de tri au Québec. Cinq projets, représentatifs de la diversité des centres de tri ont été retenus, dont celui de Grande-Rivière parmi dix-huit candidatures proposées.

*« Notre volonté d'innover s'est distinguée et nous a permis d'être retenus pour un projet pilote dans le cadre de l'initiative mise en place par ÉEQ. En démontrant que recycler 100 % du verre de la collecte sélective, c'est possible, nous faisons la preuve que l'économie circulaire peut changer l'industrie du recyclage au Québec tout en générant des retombées locales concrètes! »* a déclaré Nathalie Drapeau, la directrice de la RITMRG.

Le centre de tri de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie est considéré de petite capacité. La conception du système de traitement du verre est basée sur un usage local du verre, notamment pour une utilisation dans la construction d'infrastructures routières, de sentiers, ou encore pour un usage en horticulture. Dans le cadre de ce projet, la RITMRG a notamment pu compter sur le soutien financier complémentaire de RECYC-QUÉBEC afin de construire le bâtiment accueillant le système de traitement du verre de même que pour acquérir un équipement d'aspiration des fibres contenues dans le verre.

*« Les projets pilotes ont démontré que les solutions sont accessibles et le Québec dispose de l'expertise et des connaissances nécessaires pour les mettre en œuvre. L'expérience prouve que les centres de tri du Québec ont la capacité de traiter le verre et d'atteindre un taux moyen de pureté de plus de 97 %, permettant une utilisation diversifiée. Nous sommes très fiers d'avoir pu compter sur des partenaires de grande qualité, pleinement engagés et à l'avant-garde de l'industrie du recyclage au Québec »* a déclaré Maryse Vermette, présidente directrice générale de Éco Entreprises Québec (ÉEQ).

## **À propos du centre de tri de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de la Gaspésie**

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) a été constituée en 1998 et ses membres sont la MRC du Rocher-Percé et la Ville de Gaspé. La RITMRG est propriétaire des infrastructures suivantes et en assure l'opération : e centre de tri des matières recyclables, situé à Grande-Rivière et le lieu d'enfouissement technique (LET) pour les déchets, situé à Gaspé.

**- 30 -**

**Source :**

Nathalie Drapeau (RITMRG)  
418 385-4200

**Demandes entrevues :**

Nathalie Drapeau (RITMRG)  
418 385-4200 ou 418 680-2134